

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL DES CERFS
ÉCOLE DE LA MOISSON-D'OR

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de la Moisson d'Or, tenue à l'école, le mardi 21 mars 2017, à 18 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Sarah Forest	parent membre, représentant au comité de parents
Mme Isabelle Vallée	parent membre
Mme Mélanie Parent	parent membre
Mme Manon Bessette	représentante des enseignants
Mme Nathalie Vanexe	représentante du service de garde
Mme Christine Thivierge	représentante des enseignants
Mme Véronique Ouellet	parent membre, présidente
Mme Jacinthe Bouthillier	représentante des employés de soutien

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Mme Caroline Beaulac Directrice

AVAIT AVISÉ DE LEUR ABSENCE

Mme Anik Plamondon	représentante des enseignants en arrêt de travail
M. Hugo Fréchette	parent membre
Mme Nathalie Gauvin	membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Beaulac accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19CÉ16/17-024

Il est proposé par Mme Isabelle Vallée et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
21 FÉVRIER 2017**

19CÉ16/17-025

Il est proposé par Mme Mélanie Parent et résolu :
QUE le procès-verbal de la séance du 21 février 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2017

- Les membres discutent du défi Pierre Lavoie ;
- Il semble qu'une personne serait intéressée par la concession de la cafétéria, Mme Beaulac va entrer en contact avec Mme Baillargeon de la commission scolaire à ce propos ;
- Selon le sondage envoyé aux parents pour les photos de finissants, nous avons reçu 24 réponses positives contre 7 négatives. Mme Ouellet a reçu le contrat, Mme Beaulac et Mme Bouthillier le regarderont ensemble. La date choisie pour la prise des photos est le 3 avril 2017 en après-midi. ;

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

6. INFORMATIONS DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Aucune information des membres de l'OPP.

7. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Mme Vanexe informe les membres que la sortie à l'astro lab aura lieu le 13 avril et elle a déjà reçu 70 inscriptions. La prochaine journée pédagogique aura lieu le 19 mai et ils iront à l'estacade. Cette activité sera au coût de 24,00\$ par enfant.

19CÉ16/17-026

Il est proposé par Mme Jacinthe Bouthillier et résolu :
QUE les sorties ainsi que le montant demandé soient adoptés tel que proposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mme Vanexe informe les membres qu'en lien avec les journées pédagogiques perdues à cause des tempêtes, l'activité prévue d'aller au marais aux cerises est annulée. Par contre, elle aimerait quand même offrir cette activité en septembre prochain.

19CÉ16/17-027

Il est proposé par Mme Isabelle Vallée et résolu :
QUE cette sortie soit approuvée pour l'année prochaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mme Vanexe informe les membres qu'elle a eu la chance d'assister à une formation sur la faune. Suite à cette formation, elle a reçu plusieurs objets qui pourront servir à faire différentes activités dans le futur.

Elle a également eu la formation Mozaïk pour faire les inscriptions par internet. Par contre, suite à un problème informatique, elle n'a pas réussi à envoyer le lien aux parents. Elle sera en mesure de régler le tout rapidement.

8. INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun membre de la communauté présent.

9. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

10. INFORMATION DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Mme Beulac informe les membres qu'il y aura trois groupes de maternelle l'année prochaine.

Elle informe également les membres que Mme Anik Plamondon est présentement en arrêt de travail et qu'elle est remplacée par Mme Édith Provençal.

Mme Parent s'informe pour savoir quelle sorte d'aide l'école a dans le cas de groupes plus difficiles. Mme Beulac explique aux membres que des heures de réussite éducative ont été données aux enseignants, ainsi que des heures en soutien avec une TES.

11. MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Les enseignants se plaignent du manque de suivi auprès des élèves depuis que la psychoéducatrice est en arrêt de travail, soit depuis le temps des fêtes. Ils se plaignent également du manque de disponibilité de la direction car celle-ci se retrouve dans l'obligation de gérer certaines situations complexes avec des élèves qui ont des problèmes de comportement.

Mme Bessette informe les membres de toutes les belles choses qui arrivent dans l'école. Belle équipe, beaux projets, compréhension de la direction etc.

Mme Bessette fait également un petit retour sur la visite de l'UPA.

12. VARIA

- Parc de l'école : Mme Vallée aimerait savoir si un suivi a été fait pour le protecteur dans un module de jeux. Mme Beaulac fera le suivi.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,
Il est proposé par Mme Manon Bessette et résolu :
QUE l'assemblée soit levée à 20 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

.....
Présidente

.....
Directrice